Rencontre AFPS-EELV : Communiqué commun

7 avril 2014

Une rencontre a eu lieu vendredi 4 avril entre Emmanuelle Cosse secrétaire nationale d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV) et Taoufiq Tahani, président de l'Association France Palestine solidarité (AFPS) au siège d'EELV. Étaient également présents : Françoise Alamartine, responsable de la commission transnationale (EELV), Jean-Paul Roche, vice-président de l'AFPS et Mathilde Caroly, membre du bureau national et trésorière de l'AFPS.

La rencontre qui s'est déroulée dans un climat de grande confiance a permis de constater une forte convergence dans l'analyse de la situation.

Les deux organisations partagent la même appréciation de la situation sur le terrain. Nous considérons que

– L'occupation de la Cisjordanie par l'armée israélienne, la répression des manifestations pacifiques des Palestiniens, les arrestations arbitraires,

– La poursuite de la colonisation, tant dans la zone C de Cisjordanie qu'à Jérusalem Est, pour empêcher la création de l'État palestinien,

– Le blocus de Gaza appliqué par l'État d'Israël depuis 7 ans et qui place 1.7 million de Palestiniens dans une situation humanitaire insupportable, rompant les liens entre Gaza et la Cisjordanie pour empêcher la création d'un État palestinien sur les frontières d'avant 1967, en violation du droit international, sont autant

d’obstacles majeurs à tout réel processus de paix.

La politique de colonisation israélienne a des effets extrêmement graves sur l’environnement et les ressources naturelles. C’est ainsi que, par exemple, l’agro-industrie israélienne a détruit de nombreuses terres dédiées à l’agriculture familiale en Cisjordanie. Dans le même contexte, les ressources en eau, situées sur des terres palestiniennes et placées sous contrôle militaire, sont très inégalement distribuées ; il en résulte que tant à Gaza qu’en Cisjordanie, cela conduit à un déficit d’eau potable créant un problème sanitaire grave. Dans la Vallée du Jourdain, l’exploitation intensive de la nappe aquifère par Israël est en train de conduire à une diminution irréversible de la ressource située sur les terres des Palestiniens. Les destructions de l’environnement, que ce soit en Palestine ou ailleurs sont un moyen de contrôle et de domination des populations civiles.

Cette situation est connue de tous, et dénoncée par une grande majorité de pays, à l’Assemblée générale de l’ONU, dans les comités spécialisés, et dans nombre d’autres instances internationales et de la société civile. Elle a des conséquences dramatiques et inacceptables sur les Palestiniens des territoires occupés sur les plans politique, économique et social comme en termes d’environnement et de santé.

Le gouvernement israélien actuel jouit d’une impunité sans limite qu’il comprend comme un encouragement à poursuivre sa politique néfaste pour les deux peuples, palestinien et israélien.

S’agissant de l’Union européenne, si les « lignes directrices » constituent un premier pas important dans l’affirmation du droit, nous sommes encore loin du compte. Il est temps de traduire en actes l’opposition à la politique de colonisation menée par le gouvernement israélien et d’appliquer des sanctions contre Israël tant que celui-ci continue d’ignorer le droit. Les gouvernements de l’Union européenne ne peuvent continuer à se défausser sur les négociations bilatérales entre Israéliens et Palestiniens qui ne peuvent déboucher hors d’un cadre multilatéral fondé sur le droit international.

La France de son côté peut et doit agir. En cette année de solidarité mondiale avec le peuple palestinien à l’initiative de l’ONU, le rôle de la France doit être déterminant pour ouvrir la voie d’une paix juste et durable.

Elle doit s’y engager avec :

1- La reconnaissance pleine et entière de l’État de Palestine, dans le prolongement de ses votes pour l’admission à l’Unesco et l’AG de l’ONU, un soutien sans faille devant être apporté aux demandes d’adhésion de la Palestine aux instances internationales auxquelles elle candidate ;

2- L’interdiction sur le territoire français des produits des colonies israéliennes ;

3- La recommandation explicite aux entreprises françaises de ne pas engager de relations d’affaires avec toute entreprise ou collectivité israélienne qui participe, directement ou indirectement, à la colonisation ;

4- Le retrait des circulaires du ministère de la Justice de février 2010 et mai 2012 (dites circulaires Alliot-Marie et Mercier), supports des poursuites menées aujourd’hui contre les militants français pour leur participation au boycott citoyen.

L’AFPS comme EELV entendent conjuguer leurs efforts pour la libération de Marwan Barghouthi et de tous les prisonniers politiques palestiniens actuellement détenus en Israël en violation des Conventions de Genève. Elles condamnent le chantage permanent utilisé par Israël et ses reniements successifs pour ne pas libérer les prisonniers palestiniens.

Nos organisations conjugueront leurs efforts pour populariser et porter ces exigences politiques de justice et de paix qui rencontrent d’ores et déjà un large soutien dans l’opinion française.

Source : http://www.france-palestine.org/Rencontre-AFPS-EELV-Communique

- Emplacement : Vous êtes ici : Accueil > ARCHIVES >
- Adresse de cet article : https://plateforme-palestine.org/Rencontre-AFPS-%E2%80%8B%E2%80%8BEELV-Communique-commun